

Unifaf est l'OPCA qui intervient dans la branche sanitaire, médico-social et social des associations privées à but non lucratif

Unifaf finance en complémentarité de la commande publique du Conseil Régional, les actions de formation s'inscrivant dans un parcours à visée qualifiante et les actions de remise à niveau, de pré-qualification, de maintien ou de développement des savoirs et des compétences de base. L'action de formation doit se dérouler intégralement avant le terme du contrat et la priorité sera donnée aux salariés encadrés par un tuteur formé.

La prise en charge couvre : les coûts pédagogiques, les frais de transport, d'hébergement et de repas¹, pour les parcours certifiants : à titre dérogatoire, le reste à charge des rémunérations pendant la période de formation peut être pris en charge pour tout ou partie en l'absence d'autre cofinancement².

Un Diagnostic RH peut être proposé afin d'accompagner les Etablissements de -250 Salariés à repérer leurs besoins.

Adresse : Unifaf PACAC

Tour Méditerranée - 65 avenue Jules Cantini
13 006 MARSEILLE

www.unifaf.fr/pagesrégionales

retrouvez toute l'actualité des Emplois d'Avenir

Coordonnées des chargés de formation en fonction des départements 13 et 84

Laurence SUPRANI - 04 91 14 05 43 - laurence.suprani@unifaf.fr

Nathalie GAMBARELLI - 04 91 14 05 42 - nathalie.gambarelli@unifaf.fr

Marion DURAND CHARRIER - 04 91 14 05 80 - marion.durand-charrier@unifaf.fr

Cyril BOULLEN - 04 91 14 05 47 - cyril.boullen@unifaf.fr

Auréli BAUD - 04 91 14 05 76 - aurelie.baud@unifaf.fr

Départements 06 – 04 – 05 – 83 – Corse

Evelyne POLETTI - 04 91 14 05 44 - evelyne.poletti@unifaf.fr

Agnès ROULIN - 04 91 14 05 45 - agnes.roulin@unifaf.fr

Colette PIALLAT - 04 91 14 09 74 - colette.piallat@unifaf.fr

Caroline BARRIER - 04 91 14 09 72 - caroline.barrier@unifaf.fr

Nathalie NUTI - 04 91 14 09 75 - nathalie.nuti@unifaf.fr

Pour plus d'information consulter

« L'Emploi d'avenir » Fiche 19 Document d'information Unifaf, avril 2013

« Emplois d'avenir pour recruter, intégrer et qualifier un jeune dans votre établissement », La Mise en Bouche, Unifaf
Cette fiche a été réalisée en collaboration avec UNIFAF PACAC

¹ Voir la fiche kit adhérent « Fonds d'intervention » Unifaf

²Source : « L'Emploi d'avenir » Fiche 19 Document d'information Unifaf, avril 2013